

## **1. INTRODUCTION**

La Centrale des bilans a l'intention d'introduire XBRL, un nouveau format d'échange de données, pour le dépôt des comptes annuels à partir de 2007. Ce projet concernera plus de 250.000 entreprises, à savoir les entreprises belges non financières soumises au dépôt de comptes annuels statutaires normalisés (schéma complet ou abrégé).

Ce nouveau développement reste dans le prolongement des missions légales attribuées à la Centrale des bilans depuis sa création, voilà plus de 25 ans maintenant.

## **2. HISTORIQUE ET ÉVOLUTION**

Depuis 1978, la Centrale des bilans est chargée de la collecte et de la diffusion individuelle de l'information reprise dans les comptes annuels. Elle doit fournir copie à tout intéressé, soit de l'ensemble des comptes déposés au cours d'une année, soit d'un ou plusieurs comptes en particulier.

Une deuxième tâche qui lui incombe est le traitement des données normalisées en vue de l'établissement de statistiques globales, qui permettent d'établir un lien entre l'approche micro-économique de l'entreprise et sa dimension macro-économique.

Depuis sa création, la centrale des bilans s'est constamment efforcée de suivre les progrès technologiques afin d'offrir aux entreprises des solutions modernes.

Si à l'origine, les dépôts se font exclusivement sur papier, la Centrale des bilans propose une solution électronique dès 1993 sous la forme d'un dépôt sur disquette.

A partir de 2000, la diffusion des comptes annuels est proposée au format PDF aux côtés de la photocopie papier. En 2002, un nouveau pas technologique est franchi en proposant la consultation sur Internet des comptes annuels déposés via un système d'abonnement. Ce nouveau canal de diffusion connaît un franc succès. Enfin, à partir de janvier 2004, une expérience pilote de dépôt des comptes via Internet a été amorcée avec la collaboration de plusieurs fiduciaires importantes et devrait être étendue prochainement à l'ensemble des déposants.

## **3. LE TRAITEMENT ACTUEL DES COMPTES ANNUELS DÉPOSÉS.**

Le traitement des comptes annuels déposés peut être scindé en deux procédures distinctes liées aux missions légales attribuées à la Centrale des bilans : la diffusion et le traitement statistique.

### **3.1. LA DIFFUSION**

Les manipulations effectuées sur les comptes annuels vont dépendre du support de dépôt.

Les comptes annuels **déposés sur papier** constituent encore 20% des dépôts normalisés. Ils sont scannés afin de conserver des images digitalisées complètes et fidèles des actes déposés. Ils sont ensuite soumis à un contrôle visuel essentiel : l'approbation d'un fichier PDF créé au départ d'un compte annuel déposé sur papier entraîne la destruction du document original.

Les comptes annuels **déposés sur disquette** sont soumis immédiatement à un programme de validation. Seules les données comptables sont enregistrées sur disquette, un programme mainframe s'occupe d'intégrer ces "variables" dans la structure fixe du schéma normalisé approprié et en tenant compte de la langue du déposant. Le résultat de cette mise en page est un fichier texte qui, à son tour, est automatiquement converti en un fichier PDF final.

A partir de cette étape, tous les comptes suivent une filière unique, quel que soit le support de dépôt. Dès que toutes les données nécessaires relatives au fichier image approuvé d'un compte ont été enregistrées dans le module "Index" (en ce compris le numéro du cd-images sur lequel le document sera diffusé), la Centrale des bilans met à jour son "catalogue", disponible sur Internet et qui s'adresse à quiconque souhaite connaître online quels sont les comptes annuels ou consolidés disponibles pour une entreprise. Les comptes annuels sont dès lors disponibles à la consultation; via Internet, sur cd-rom ou sur copie papier.

### 3.2. LE TRAITEMENT STATISTIQUE

Après validation des fichiers "image", les comptes annuels déposés sur papier sont envoyés à des entreprises extérieures chargées de l'encodage des données. Celles-ci sont alors chargées dans la base de données "Data" au même titre que les données contenues sur les disquettes. Les données sont ensuite soumises à une série de contrôles arithmétiques et logiques chargés de vérifier la cohérence et l'intégrité des informations fournies dans les comptes annuels.

Au départ de cette base de données particulièrement complète, la Centrale des bilans produit une série d'outputs tels que les données chiffrées des comptes annuels normalisés, des statistiques sectorielles ou des études plus spécifiques.

## 4. LE PROJET XBRL

### 4.1. POURQUOI XBRL ?

Ce système, mis en place depuis 1993, correspond à nos besoins actuels. Alors, pourquoi passer à un autre format ?

La raison majeure est l'application prochaine des normes IAS/IFRS.

D'une part, l'introduction de ces nouvelles normes comptables entraîne une flexibilité complète de la présentation des états financiers, mettant en péril tout traitement statistique, voire même toute comparabilité aisée.

D'autre part, le format actuellement utilisé par la Centrale des bilans repose sur une technologie rigide qui non seulement ne supporte aucun écart par rapport à un format fixe mais demande une intervention importante à chaque modification dudit format.

Dans ce contexte particulier, XBRL apparaît comme une solution attrayante :

- XBRL est extensible et flexible : toute information supplémentaire ajoutée par une entreprise n'invalide pas les données collectées,
- la maintenance du système est plus légère,
- XBRL est basé sur le standard XML et son adoption par plusieurs régulateurs et collecteurs de données devrait faciliter les échanges d'information entre institutions,
- la mise en place de cette technologie pour les comptes annuels statutaires normalisés ouvre la possibilité future d'accepter les autres formats en ce y compris les comptes établis selon les normes IAS/IFRS.

#### 4.2. XBRL ET L'UTILISATEUR FINAL

Pour l'utilisateur final, le passage au format XBRL devrait être totalement **transparent**.

En matière de dépôt des comptes annuels, il disposera du canal Internet. Le dépôt pourra se faire par "upload" d'un fichier issu de son logiciel comptable ou il pourra encoder ses données "on line".

Pour consulter les comptes annuels déposés, la même application Internet lui donnera accès aux fichiers PDF actuels mais également au format xml qui permettra une extraction immédiate des données à des fins d'analyse par exemple.

#### 4.3. LES ÉTAPES DU PROJET

Le projet XBRL de la Centrale des bilans a commencé en 2004 avec le développement d'une taxonomie (équivalente au protocole actuel) basée sur le format actuel des comptes annuels normalisés. Ce "dictionnaire" sera disponible dès 2005 sur le site de la Banque nationale de Belgique.

Dès 2005 également, la plateforme chargée de promouvoir XBRL en Belgique prendra contact avec les éditeurs de logiciels comptables afin de les associer étroitement au projet.

Les procédures internes feront l'objet des adaptations nécessaires en 2006 afin de pouvoir accepter les comptes annuels au format XBRL à partir de 2007.